

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOUTIENT CORINNE ALLART, ÉLUE À NEUILLY-SAINT-FRONT, ET CONDAMNE LES MÉFAITS QUI SE SONT PRODUITS À SON ÉGARD.

La Communauté d'agglomération condamne les méfaits qui se sont produits envers Corinne Allart, élue 2<sup>ème</sup> adjointe à Neuilly-Saint-Front, victime de graffitis insultants inscrits sur la façade de son habitation.

De tels actes de vandalisme et d'intimidation sont inacceptables et contraires aux valeurs de respect et de démocratie.

Le président de l'agglomération, Sébastien Eugène, ainsi que tous les conseillers communautaires, expriment toute leur solidarité et leur soutien envers l'adjointe au maire et l'équipe municipale de Neuilly-Saint-Front.

### CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Cheffe du service communication :

Emilie MATHIS

Téléphone : 03 23 82 52 14

Courriel : emilie.mathis@carct.fr

Adresse : L'Aiguillage

2, avenue Ernest Couvrecelle

02400 Etampes-sur-Marne

Site web : www.carct.fr

 @aggloregionchateauthierry

 #agglochateauthierry